

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-05-20

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue par vidéoconférence, le 20 mai 2021 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Julie L'Homme et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Marcel Therrien, Denis Benoît, Denis Marion, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Robert Beauchamp, Gilles Bernier, Gilles Hébert.

Sont absents : Emmanuelle Bagg, Nicole Guilbert, Alain Jobin, Michel Blanchard.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

5.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

5.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

21-05-31

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Robert Beauchamp

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

5.8.2 Municipalité de Saint-Louis – Garage municipal - Location d'un local
Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

5.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2021 (c.c.)

21-05-32

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

5.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 avril au 7 mai 2021 a été remis aux directeurs pour information.

Monsieur Michel Blanchard se joint à la séance à 19h40.

5.5 Rapport financier au 30 avril 2021 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports financiers comptable -et- budgétaire pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2021.

5.6 Comptes à payer

21-05-33

Sur la proposition de Yvon Daigle

Appuyée par Denis Marion

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 11 mai 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **15 409,50\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'avril et mai pour un montant de **18 947,45\$** (réf. : liste du 11 mai 2021).

5.7 Correspondance

04/05/21 Municipalité de Saint-Aimé : résolution 92-05-21 : que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé demande à la Régie de modifier le calcul de répartition des pertes d'eau entre les municipalités de façon équitable (c.c.)

Le calcul détaillé de l'ajustement sur la perte d'eau uniformisée sera transmis à chacune des municipalités membres et directeurs de la Régie.

13/05/21 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 081-05-2021 : demande à la Régie de vérifier s'il y a possibilité d'installer deux bornes d'incendie aux extrémités du rang St-Roch (c.c.)

5.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

5.8.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 38-21 sur la gestion contractuelle de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (c.c. projet de règlement)

Avis de motion est donné par Francine Morin qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil d'administration, le règlement numéro 38-21 sur la gestion contractuelle de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, copie du projet de règlement numéro 38-21 est jointe en annexe du présent avis.

5.8.2 Municipalité de Saint-Louis – Garage municipal - Location d'un local

21-05-34

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Denis Marion

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte la proposition de la municipalité de Saint-Louis pour la location d'un local au garage municipal d'une superficie de 30 pieds par 16 pieds au coût de location annuelle de 5 000\$.

5.9 Varia ouvert

5.9.1 Pompe 200 HP – Test de performance

Stéphane Bourgeois, coordonnateur fait un suivi concernant le test de performance réalisé par Gilbert Riverin, ingénieur de Natpro sur la pompe 200 HP située à l'usine de filtration de l'A.I.B.R.

21-05-35

Sur la proposition de Francine Morin

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Stéphane Bourgeois, coordonnateur à faire vérifier la pompe 200 HP située à l'usine de filtration de l'A.I.B.R. par Vibro Mec.

5.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

5.11 Levée de la séance

21-05-36

Sur la proposition de Gilles Hébert

Appuyée par Julie L'Homme

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et secrétaire-trésorière